

## **EXTRAIT du REGISTRE** **des Délibérations du Conseil Municipal**

\*\*\*\*\*

**OBJET :** Travaux de remplacement des fenêtres pour le Presbytère d'Hauteville Lompnes, le Gîte de Thézillieu, le Gîte de la Fromagerie à Cormaranche en Bugey.

Séance du 24 septembre 2025,

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre septembre à dix-huit heures et quarante-trois minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain) se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le dix-sept septembre deux mille vingt-cinq.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 24**

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BOURGEAIS Didier, BROCHET Olivier, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DOMINGUEZ Solange, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, GERBAULET Geneviève, GUILLERMET Maria, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET Stéphane, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, PERNOD BEAUDON Stéphanie, ROSIER Nicole,

**Membres absents excusés avec pouvoir : 4**

FORAY Gaëlle pouvoir à CRETIER Humbert,  
LYAUDET (MARIN) Jessie pouvoir à EMIN Philippe,  
MARTINE Christine pouvoir à LEMOINE Gilbert,  
ZANI Sonia pouvoir à LIEVIN Karine,

**Membres absents excusés, sans pouvoir : 1**

BOYER Corinne,

**Secrétaire de séance :** Madame Nicole ROSIER

**En présence de 24 conseillers, 4 pouvoirs ayant été déposés, soit 28 votants.**

**VU** la délibération 2025-06-16 prise en juin concernant les projets d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments,

Monsieur le Maire rappelle la volonté de la commune de poursuivre les efforts en termes de rénovation et d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments de la commune

Des devis de remplacement des huisseries et de fourniture de volets isolants ont été demandés pour les 3 bâtiments suivants : le presbytère d'Hauteville, le Gîte de Thézillieu, le Gîte de la Fromagerie à Cormaranche en Bugey.

Il en résulte les offres mieux disantes suivantes. Monsieur le maire propose également de phaser les travaux comme suit :

|                                                  | Montant HT  | Entreprise mieux disante | Phasage proposé |
|--------------------------------------------------|-------------|--------------------------|-----------------|
| La cure d'Hauteville-Lompnes                     | 36 149,95 € | Cimeo concept            | 2026            |
| le Gîte de la Fromagerie de Cormaranche en Bugey | 26 712,13 € | Bret Matériaux           | 2026            |
| Gîte de Thézillieu                               | 30 935,92 € | Bret Matériaux           | 2025            |

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité, des membres présents et représentés,**

- **APPROUVE** le devis de l'entreprise Cimeo Concept d'un montant de 36 149,95 euros HT, ceux de 26 712,13 euros HT et 30 935,92 euros HT de Bret Matériaux et le cadencement suivant :
  - o Travaux sur le Gîte de Thézillieu dès 2025
  - o Travaux sur la Cure d'Hauteville Lompnes et le gîte de la fromagerie en 2026
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.
- **DIT** que les dépenses seront imputées au budget 2025 et 2026 en fonction du cadencement des travaux en dépenses d'investissement au compte 21351 opération 471

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme à l'original

Le Maire,  
Philippe EMIN



Publiée sur le site internet de la Commune le 14/10/2025

Accusé de réception en préfecture  
001-200086122-20250924-DE-2025-08-11-DE  
Date de télétransmission : 13/10/2025  
Date de réception préfecture : 13/10/2025